

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MAHARANI 19. — N° 45.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mea 5 novema 1870.

PAIX DE L'ABONNEMENT (par an) 18 fr.
Usus..... 18 fr.
Six mois..... 10 fr.
Trois mois..... 6 fr.
En numéros, 25 cent.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PAIX DES ANNONCES (les comptant):
Les 50 premières lettres..... 25 c. la ligne,
Au-dessus de 50 lignes..... 20 c. la ligne.
Les annonces revues sur papier à machine sont de la
proportion de 1/2.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Gouvernement de la défense nationale. — Proclamations : à l'armée, au peuple français, à la garde nationale. — Décret concernant le serment des fonctionnaires. — Arrêté portant promulgation du décret relatif aux Etablissements français de l'Océanie. — Nominations. — Mésallées. — Permis de pêche.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles d'Europe. — Mouvements du parti. — Situation de la caisse agricole au 1^{er} novembre 1870. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

A MM. les préfets, sous-préfets, généraux, gouverneur-général de l'Algérie, et à toutes les stations télégraphiques de France.

La déchéance a été prononcée au Corps législatif.

La république a été proclamée à l'Hôtel de Ville.

Un gouvernement de défense nationale, composé de onze membres, tous députés de Paris, a été constitué et ratifié par l'acclamation populaire.

Les noms sont :

MM. ARAGO (Emmanuel),
CRÉMIEUX,
FAYRE (Jules),
FERRY,
GAMBETTA,
GARNIER-PAGÈS,
GLAIS-BRIZON,
PELLETAN,
ROCHESFORT,
SIMON (Jules).

Le général Trochu est à la fois maintenu dans ses pouvoirs de gouverneur de Paris et nommé ministre de la guerre en remplacement du général Palikao.

Veuillez faire afficher immédiatement et au besoin proclamer par crieur public la présente déclaration.

Pour le Gouvernement de la défense nationale :
Le ministre de l'intérieur,
LEON GAMBETTA.

Paris, ce 4 septembre 1870, à 6 heures du soir.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

SOLDATS.

Quand un général a compromis son commandement, on le lui enlève. Quand un gouvernement a mis en péril, par ses fautes, le salut de la patrie, on le destitue. C'est ce que la France vient de faire.

En abolissant la dynastie qui est responsable de nos malheurs, elle a accompli d'abord, à la face du monde, un grand acte de justice. Elle a exécuté l'arrêt que toutes vos consciences avaient rendu. Elle a fait en même temps un acte de salut. Pour se sauver, la nation avait besoin de ne plus relever que d'elle-même et de ne compter désormais que sur deux choses : sa résolution qui est invincible, votre bravoure qui n'a pas d'égal, et au milieu de revers ininterrompus, fait l'étonnement du monde.

Soldats, en acceptant le pouvoir dans la crise formidable que nous traversons, nous n'avons pas fait œuvre de parti. Nous ne sommes pas au pouvoir, mais au combat. Nous ne sommes pas le gouvernement d'un parti, mais le Gouvernement de la défense nationale.

Nous n'avons qu'un but, qu'une volonté : le salut de la Patrie, par l'armée et par la nation, groupées autour du glorieux symbole qui fit reculer l'Europe il y a quatre-vingts ans.

Aujourd'hui, comme alors, le nom de République veut dire : UNION intime de l'Armée et du Peuple pour la défense de la Patrie!

GÉNÉRAL TROUCHI, GARNIER-PAGÈS,
EMMANUEL ARAGO, GLAIS-BRIZON,
CRÉMIEUX, PELLETAN,
JULES FAYRE, PICARD,
JULES FERRY, ROCHESFORT,
GAMBETTA, JULES SIMON.

Paris, le 5 septembre 1870.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Au Peuple français.

FRANÇAIS,

En proclamant, il y a quatre jours, le Gouvernement de la défense nationale, nous avons nous-mêmes défini notre mission.

Le pouvoir gisait à terre; ce qui avait commencé par un attentat finissait par une défection. Nous n'avons fait que renverser le gouvernement ébranlé à des mains impuissantes.

Mais l'Europe a besoin qu'on l'éclaire. Il faut qu'elle connaisse par d'irréconciliables témoignages que le pays tout entier est avec nous.

Il faut que l'étranger rencontre sur sa route non-seulement l'obstacle d'une ville immense résolue à périr plutôt que de se rendre, mais un peuple entier, debout, organisé, représenté, une assemblée enfin qui puisse porter en tous lieux, et en dépit de tous les décrets, l'âme vivante de la Patrie.

En conséquence :

Le Gouvernement de la défense nationale décrète :

Art. 1^{er}. Des collèges électoraux sont convoqués pour le dimanche 16 octobre, à l'effet d'être une assemblée nationale constituante.

Art. 2. Les élections auront lieu au scrutin de liste, conformément à la loi du 15 mars 1849.

Art. 3. Le nombre des membres de l'Assemblée constituante sera de sept cent cinquante.

Art. 4. Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Hôtel de Ville de Paris, le 8 septembre 1870.

GÉNÉRAL TROUCHI, GARNIER-PAGÈS,
EMMANUEL ARAGO, GLAIS-BRIZON,
CRÉMIEUX, PELLETAN,
JULES FAYRE, E. PICARD,
JULES FERRY, ROCHESFORT,
GAMBETTA, JULES SIMON.

Le Ministre de la guerre, général LE FLO, le Ministre par intérim de la marine et des colonies, le contre-amiral DE DORVILLE D'ORNOY, le Ministre de l'Agriculture et du commerce, M. MAGNY, ancien député; le Ministre des travaux publics, M. DORLAIN.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

A la garde nationale.

Ceux auxquels votre patriotisme vient d'imposer la mission redoutable de défendre le pays vous remerciant du fond du cœur de votre courageux dévouement.

C'est à votre résolution qu'est due la victoire civique rendant la liberté à la France.

Grâce à vous, cette victoire n'a pas coûté une goutte de sang.

Le pouvoir personnel n'est plus.

Les nations sont égales, respect ses droits et ses armes. Elle ne

lève plus le bras pour la défense du sol. Vous lui avez rendu son

âme que le despotisme étouffait.

Vous maintiendrez avec fermeté l'exécution des lois, et rivalisant

avec notre noble armée, vous nous montrerez ensemble le chemin

de la victoire.

(Suivent les signatures.)

Le Gouvernement de la défense nationale décrète :
Les fonctionnaires publics de l'ordre civil, administratif, militaire et judiciaire, sont déliés de leur serment.

Le serment politique est aboli.

Paris, le 5 septembre 1870.

Arrêté portant promulgation du décret concernant le serment des fonctionnaires.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,

Vu les proclamations au peuple et à l'armée en date des 5 et 8 septembre 1870 à la suite desquelles le Gouvernement de la défense nationale a été constitué ;

Vu le décret du Gouvernement de la défense nationale du 5 septembre 1870 concernant le serment des fonctionnaires ;

Considérant que tous les Français doivent se rallier au Gouvernement de la défense nationale,

ARTICLES :

Le décret mentionné ci-dessus est promulgué dans les Etats du protectorat et les Etablissements français de l'Océanie.

La justice sera rendue au nom du peuple français.

Le Commissaire Impérial prendra le titre de Commissaire du Gouvernement de la défense nationale.

Papeete, le 4 novembre 1870.

DE JOUSLAUD.

Pur décret en date du 18 mai 1870, rendu sur la proposition de l'amiral ministre de la marine et des colonies et du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, est nommé :

Lieutenant de juge au tribunal de première instance de Papeete (Océanie) M. BEAR (Léon), 1^{er} substitut du procureur impérial de Saint-Pierre (Martinique), en remplacement de M. ROQUES, nommé conseiller ouïteur à la cour impériale de Saint-Louis (Sénégal).

M. BOLLÉ, récemment arrivé dans la colonie, a été installé dans ses fonctions.

M. EGGINSMAN, aide-commissaire de la marine, récemment arrivé, a été chargé du détail des revues, armements et inscription maritime, en remplacement de M. d'Agou de Lacourrière, officier du même grade.

peuvent évidemment disposer de grandes forces sur un autre champ d'opérations.

Le 27 octobre, les six régiments français ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 28 octobre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 29 octobre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 30 octobre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 31 octobre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 1er novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 2 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 3 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 4 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 5 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 6 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 7 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 8 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 9 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 10 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 11 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 12 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 13 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 14 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 15 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 16 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 17 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 18 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 19 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 20 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 21 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 22 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 23 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 24 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 25 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 26 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 27 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 28 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 29 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 30 novembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 1er décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 2 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 3 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 4 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 5 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 6 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 7 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 8 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 9 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 10 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 11 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 12 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 13 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 14 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 15 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 16 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 17 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 18 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

Le 19 décembre, les Prussiens ont été de Paris, le corps de l'armée de la Loire, en deux endroits et reculé de 30 kilomètres. Les Prussiens ont eu de très considérables pertes et ont été obligés de se retirer.

major, a été criblé de balles. Un des aides-de-camp a été tué, un autre mortellement blessé, ainsi que le duc. La cinquième voiture contenant le roi a reçu plusieurs balles, mais personne ne fut blessé. Le bois fut aussitôt fouillé en tous sens par la cavalerie, mais sans résultat. Le duc est mort dimanche.

La garde nationale de l'armée de Rouen a eu sa première rencontre avec l'ennemi hier, près de Baugency, environ 40 milles de Paris, dans la forêt de Rosny. La garde nationale s'est conduite bravement. Nous pendant deux heures elle a eu l'avantage, chassant les Allemands de Mantel, où il y en eut beaucoup de tués. Dans une lutte dénuée sur le pont qui traverse la Seine et près de Méry, des renforts d'artillerie et d'infanterie arrivèrent aux Prussiens, qui prirent l'offensive à leur tour, repoussant les Français avec de fortes pertes.

Londres, 3 octobre. — On fait des travaux pour élever des batteries prussiennes à Villejuif, Gennevilliers et Saint-Cloud, afin de bombarder Paris. Le général Werder, qui commandait les assaillants devant Strasbourg, a divisé son armée. Partie va à Lyon et l'autre à Paris.

Tours, 3 octobre. — Les nouvelles de Metz confirment de nouveau les rapports sur l'excellente condition de l'armée de Bismarck.

Le préfet du département du Nord télégraphie au gouvernement les détails de la bataille récente livrée au sud de Paris. Sa dépêche est datée de Lille, 2 octobre : « J'ai une dépêche de Paris, reçue par un pigeon voyageur, datée du 30 septembre, apportant des détails complets. Nos troupes avaient subi un très offensif. Nous avons occupé successivement l'Ivry, Châtigny, Thiais et Choisy-le-Roi. Toutes ces positions étaient solidement occupées par les Prussiens, qui s'y étaient retranchés et étaient protégés par leurs canons. Après un court engagement dans lequel l'artillerie et les mousquetaires furent employés, nos troupes se sont retirées en bon ordre. La protection des canons des forts de Bicêtre et d'Ivry. Les mobiles se sont conduits admirablement. »

L'affirmation faite par M. Crémieux, dans son allocution au général Urich, que le gouvernement a décidé que si son territoire n'est pas menacé, ne serait-ce à l'Allemagne, a produit une excellente impression.

Rome, 3 octobre. — Les dépouillements accusent 30,000 votes en faveur de l'unité, et moins de 50 contre. Le résultat est proclamé partout avec enthousiasme.

Londres, 3 octobre. — L'amiral Fouchon a résigné son portefeuille de la guerre, mais reste dans le cabinet comme ministre de la marine.

La commission des barricades a été complétée par l'adjonction de M. Albert, ancien membre du gouvernement provisoire. La commission contient maintenant neuf ingénieurs. Les Parisiens sont calmes et se livrent à leurs occupations habituelles, toutefois avec le flut à portée de la main et prêts à faire leur service.

Les Prussiens ont poussé leurs avant-postes au-delà de Villejuif et du Haney. Les canonniers sur la Seine ont tiré sur les Prussiens et brisé le long des Bataillons. Le feu des forts de l'Est et de Saint-Denis a obligé les Prussiens de se retirer.

New York, 4 octobre. — Le résultat des opérations militaires de Paris jusqu'à présent est assez satisfaisant. Une dépêche spéciale d'un correspondant qui habite Versailles : « Les Prussiens n'ont pas fait de progrès importants dans le siège de Paris jusqu'au 1er octobre, et il est évident que les Français de Paris ont mis plus de temps à proférer le long de l'avance des Allemands sur la capitale. »

Une dépêche spéciale de Boulogne, reçue de Tours, annonce que tout le midi de la France est sous les armes. Un grand nombre de troupes sont arrivées à Tours depuis une semaine, venant de Bordeaux et de Marseille. Sur la Loire, Angers, Saumur et Nantes sont remplis de soldats qui s'exercent constamment. Les villes du Rhône, de Lyon à Avignon et Arles, ont l'aspect de camps. Bourges est dans la même condition. Personne ne songe à la paix en quelque part que ce soit.

Tours, 4 octobre. — La garde mobile a reçu 6,000 chapeaux aujourd'hui. Un détachement prussien a été classé hier d'Ardenay, il y a eu évidemment l'intention chez l'ennemi d'attaquer Tours.

Les commandants des forts de Montargis et d'Arcy, du sud de Paris, rapportent que le 30 de grandes masses de Prussiens ont passé à l'ouest du fort de Versailles. Le même jour on ne voyait aucun Prussien du haut de la tour de Vincennes.

On a reçu l'avis que les Allemands se concentrent à Orléans pour faire un mouvement sur Lyon. On prend des mesures énergiques pour défendre la ville.

Londres, 4 octobre. — Des lettres de Paris reçues aujourd'hui nous apprennent que les Prussiens menacent le Point-du-Jour. Le bombardement de Paris par l'ouest est imminent. Les livres des grandes bibliothèques ont été transférés dans les caves. Toutes les fenêtres ont été bouchées avec des sacs de terre, et des gardiens stationnent sur les toits de Notre-Dame pour donner l'alarme du feu.

Calais est rempli de grande garde nationale.

La plus grande activité règne à Cherbourg. La flotte française n'est pas restée oisive. Elle a capturé 17 trois-mâts-barques, 5 goélettes, 8 brigs, 1 vapeur, 1 grand trois-mâts, et 4 vaisseaux chargés de munitions de guerre, évaluées à 2 millions.

Vendredi, samedi et dimanche, la garnison de Biche a fait des sorties avec de la cavalerie et de l'infanterie, protégée par le canon de la place : elle a brûlé les batteries prussiennes et les postes qui avaient été abandonnés. Les batteries des assaillants avaient été rendues inopérantes après avoir été siégées quatre jours. Les Prussiens se sont retirés à Gromerel. Les bataillons prussiens qui les protégeaient se sont aussi retirés, laissant la ville ouverte au nord et à l'ouest.

On assure que la garnison de Paris se compose de 80,000 hommes, dont 350,000 gardes nationaux, 350,000 l'armée de ligne régulière, et 200,000 gardes mobiles. Tous ces régiments sont exercés, et l'on a la confiance que la ville de Paris seule, à une date peu éloignée, sera en état de prendre l'offensive et réussira. Les forces allemandes qui occupent les lignes autour de Paris forment sept corps d'armées de 250,000 hommes. Avec la cavalerie, on peut évaluer le tout à 350,000.

Les armées prussiennes sont affaiblies par de graves épidémies. Les hôpitaux des camps et des hôpitaux des villes sont surchargés de malades. Le prince Frédéric-Charles a une grave attaque de fièvre typhoïde contractée dans les hôpitaux en visitant ses soldats malades. En apprenant la maladie de son fils, le roi Auguste a immédiatement demandé qu'il soit envoyé à Berlin.

M. Seymour, membre du parlement anglais, écrit que les prisonniers français internés en Allemagne souffrent cruellement de la

